

INTÉGRATION DE L'ARTICLE 8 J) ET DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX PEUPLES AUTOCHTONES ET AUX COMMUNAUTÉS LOCALE DANS LES TRAVAUX DE LA CONVENTION ET DE SES PROTOCOLES

La conservation communautaire dans les travaux de la Convention dans l'après 2020

Par Joseph Itongwa,
ICCA Consortium



- ICCA Consortium/ consortium APAC est une association internationale dédiée pour la promotion la reconnaissance et l'appui approprié aux APAC « *Territoires de Vie* » au niveau local, national et international »
- 140 membres, en Nov 2018, organisations des peuples autochtones et communautés de base et fédération des sociétés civiles travaillant directement avec les autochtones et communautés de base. 317 membres d'honneur adhérents selon expertise et repartis dans 80 pays.

Je coordonne la sous région d'Afrique centrale constituée des écosystèmes forestiers ayant le 2^{ème} poumon forestier au monde après l'Amazonie. La RDCongo elle seule occupe plus de 60% des forêts du bassin du Congo. Une fédération des APAC est constituée et un travail de plaidoyer et de processus de leur reconnaissance est en cours. En vue de valoriser, par la conservation communautaire, les APAC.

Intégrer dans le Plan post 2020, la reconnaissance et la sécurisation des Aires et territoires conservés par les peuples autochtones (Territoire de vie)

Les autochtones ont démontré cette vie « d'harmonie avec la Nature » de part nos fortes relations avec nos terres, territoires et ressources, nos règles et pratiques traditionnelles de gouvernance que nous y avons établies, et l'état satisfaisant de la conservation de la biodiversité qui en découle.

Ainsi donc reconnaître et sécuriser ces territoires et le mode de conservation traditionnel par les états restent encore un défis. Ainsi il faut :

- 1) Identifier, Reconnaître et soutenir de manière appropriée les peuples autochtones et les communautés locales et leurs efforts pour gouverner, gérer, protéger et conserver leurs territoires de vie collectifs***
- 2) Sauvegarder les territoires autochtones contre toute exploitation, et investissement menaçant les droits de tenure de territoire s autochtones et la perte de la biodiversité***
- 3) Prévenir et arrêter des menaces sur les communautés dans les actions de défense de leurs droit s territoriaux***





Le plan d'action actuel de la CBD, 2011-2020, n'a pas mis l'accent particulier sur les efforts de la conservation communautaire. Les Aires protégées de l'Etat sont restés le seul modèle pour soutenir les objectifs de la CBD, alors que la gestion et l'utilisation durable des ressources naturelles a été démontré par les pratiques des peuples autochtones.

La reconnaissance et le soutien approprié des APAC, sont à intégrer dans le plan post 2020, avec des actions appropriées au niveau des pays. Les stratégies nationales de biodiversité devraient avoir un axe dédié aux APAC et la conservation communautaire et déterminer les mécanismes de leur évaluation dans le rapport présenté par les états

La reconnaissance, la sécurisation et le soutien de la conservation communautaire et APAC, et les tâches relatives :

- a) Garantissent les droits des autochtones sur leurs territoires , le mode de vie et la durabilité de la biodiversité,*
- b) Les ambitions d'extension de l'étendue mondiale d'aires protégées susceptible de garantir la conservation durable de la biodiversité ne pourront être atteintes, qu'en tenant compte aussi des espaces de conservation communautaire et des APAC,*
- c) La défense, la passion et le respect qu'ont les autochtones et communautés sur la nature et la biodiversité les engagements de l'humanité sur sauver la nature et vivre en harmonie avec elle.*

Il est important de considérer les autochtones en tant que parties prenantes essentielles pour atteindre cette vision 2050, de voir tout être humain vivre en harmonie avec la nature

Maintenant qu'il est démontré que les APAC et leur conservation collective et communautaire ainsi que leur défense sont des mesures efficaces de conservation et renforcent les engagements d'atteindre les objectifs de la conservation de la biodiversité :

QUESTIONS ??

- *Pourrons nous être rassuré d'un soutien déterminé et ciblé de la CBD et d'autres partenaires pour leur prise en compte effective dans le programme de travail et les décisions officielles des instances de la CBD, y compris l'intégration dans les stratégies et plans nationaux sur la biodiversité?*